
Pourquoi la Sécurité sociale est-elle en déficit ?

1. Pourquoi se poser la question ?

Lorsqu'il est question de la sécurité sociale, c'est souvent pour évoquer son déficit. Depuis les chocs pétroliers des années 1970, la sécurité sociale a effectivement connu beaucoup d'années de déficit.

2. De quoi parle-t-on ?

Les comptes de la sécurité sociale n'ont aucune raison d'atteindre l'équilibre de manière spontanée, parce que l'évolution des dépenses et celle des recettes ont des déterminants différents et que les dépenses croissent structurellement plus vite que les recettes qui les financent. Le vieillissement de la population, l'innovation médicale sont de puissants facteurs d'augmentation des dépenses : davantage de retraites à servir, des soins plus coûteux à prendre à charge, notamment aux âges élevés.

Les recettes de la sécurité sociale reposent, elles, sur la richesse produite en France et sont donc dépendantes de la situation économique. Les cotisations sociales et la contribution sociale généralisée (CSG) que nous acquittons ralentissent quand le chômage progresse ou quand les revenus sur lesquels elles sont assises stagnent. Elles sont plus dynamiques lorsque l'activité économique est forte. Il y a un quasi consensus sur le fait que le déficit de la Sécurité sociale n'est pas une bonne chose : il conduit à reporter à demain, voire sur les générations futures, la charge des dépenses de redistribution d'aujourd'hui. Il faut emprunter pour faire face au déficit, ce qui génère des coûts financiers. Toutefois, il faut aussi rappeler que le déficit de la Sécurité sociale ne représente que 12% des déficits publics en 2012.

3. Les éléments de réponse

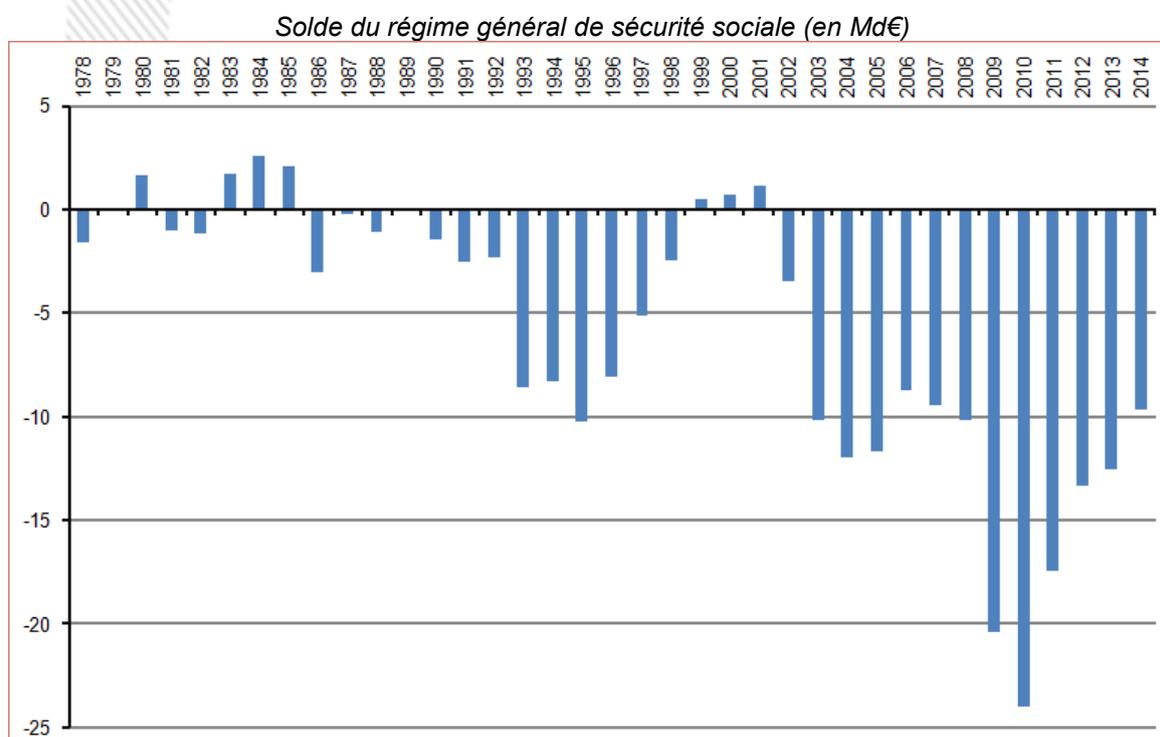
Ces différences de dynamique entre recettes et dépenses justifient que le Parlement prenne chaque année dans la loi de financement de la Sécurité sociale des mesures touchant les recettes et les dépenses afin de ramener la trajectoire

financière de la sécurité sociale vers l'équilibre. Toutefois, lorsque le déficit de départ est très élevé – ce qui est le cas aujourd'hui, puisqu'il avoisine les 10 milliards d'euros –, il ne serait raisonnable ni économiquement ni socialement de chercher à atteindre dès l'année suivante l'équilibre des comptes sociaux : augmenter brutalement les prélèvements pourrait porter un coup d'arrêt à la croissance économique ; baisser les retraites, couper dans les aides aux familles ou les dépenses de santé plongerait beaucoup de Français dans les difficultés, à commencer par les plus démunis.

Lorsqu'un budget est déséquilibré, cela signifie qu'une partie des dépenses de l'année est financée à crédit. Toutefois, à la différence du budget de l'Etat, la sécurité sociale a isolé sa dette dans une caisse en charge de son remboursement, la caisse d'amortissement de la dette sociale, à laquelle elle a affecté des recettes spécifiques et importantes : la contribution au remboursement de la dette sociale, prélevée au taux de 0,5% sur l'ensemble des revenus, et une partie de la CSG. Compte tenu des sommes restant à rembourser, l'extinction de la dette sociale est attendue pour 2024.

4. Les « plus » commentés

Le graphique suivant présente l'évolution du solde du régime général depuis 1978. Un solde positif signifie que la sécurité sociale a été excédentaire l'année donnée ; un solde négatif qu'elle a été déficitaire.



Ce graphique montre l'impact des crises. Pour la dernière d'entre elles (2008-2010),

il montre un retour à une situation de déficit antérieur, conforme à la situation de 2003-2008.

5. Aller + loin

Les rapports à la commission des comptes de la sécurité sociale : <http://www.securite-sociale.fr/Commission-des-comptes-de-la-Securite-sociale-CCSS> ;

Les chiffres-clés de la loi de financement de la sécurité sociale : <http://www.securite-sociale.fr/LFSS-2015-en-chiffres?type=pro> ;

Les perspectives financières associées à la loi de financement de la sécurité pour 2015 : <http://www.securite-sociale.fr/Les-perspectives-financieres-des-regimes-de-base-de-la-securite-sociale-associees-a-la-loi-de,4425> ;
